

ABONNEMENT

Saumur :  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

Poste :  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 MARS

LA TRIPLE ALLIANCE

La triple alliance est-elle ou non renouvelée ? Les signatures sont-elles données ?

Les journaux italiens, entre autres la *Tribuna*, disent oui. Plusieurs journaux français, le *Temps* et la *République* notamment, disent non. D'après ces dernières feuilles, on a négocié, on est près de s'entendre, mais on veut à Berlin et à Vienne connaître auparavant quelle sera la fin du débat qui va s'ouvrir à la Chambre des députés italiens.

Il paraît qu'il y a une incertitude très grande sur la solution de la crise : M. de Robilant n'est pas le moins du monde assuré d'obtenir le blanc-seing qu'il va solliciter.

Quant aux conditions de la triple alliance, on diffère également d'une manière assez singulière.

Les mêmes journaux républicains français s'évertuent à déclarer que si elle est conclue elle n'aura rien d'hostile à la France. Au contraire, les journaux italiens ne se gênent pas pour dire que la France est directement visée dans le traité et qu'il ne s'agit de rien moins que de lui enlever la Tunisie et la province de Constantine.

Aujourd'hui, le *Diritto* assure qu'il s'agit d'un meilleur morceau, Nice, la Savoie, et même une portion de la Provence. Ce qui paraît certain, c'est qu'on nous prendra quelque chose.

Le *Figaro* publie le récit d'une conversation tenue avec un personnage russe. Les observations qu'il contient semblent vouloir répondre à un mot que l'on prête à M. de Lesseps parlant par Berlin et disant : « J'emporte une branche d'olivier. »

Nous citons un extrait du récit d'après lequel le Czar veut la paix et saura la maintenir, le personnage russe est censé tenir le langage suivant :

« Les troubles qui viennent d'éclater ne sont qu'un piège grossier destiné à attirer

l'attention de la Russie du côté des Balkans. Mais je vous le répète, le Czar n'interviendra pas. Il a dit textuellement jeudi dernier, à la personne qui lui apportait de nouvelles propositions allemandes : « Je sais que de Berlin on excite les Bulgares. Je me moque des Bulgares et je ne m'occupe que de Berlin. »

— Alors vous ne croyez pas à un conflit austro-russe ?

« — Non, parce que, je vous le répète, si la Russie entrait en Bulgarie, elle ne le ferait que sur les conseils de l'Allemagne et avec l'approbation de l'Autriche, qui entretrait en Serbie immédiatement.

» Cette dernière puissance se prépare du reste à agir ; on a à Saint-Petersbourg les plans de concentration de l'armée autrichienne, qui aura 500,000 hommes à la frontière le 15 mars. Mais le Czar ne cédera pas. Il ne veut pas permettre un second écrasement de la France, et tant que M. de Bismarck n'aura pas pu lui prouver que la diplomatie française est tombée dans le piège qu'on lui tend actuellement à Berlin, la Russie n'entrera pas en Bulgarie. »

— Croyez-vous à un conflit franco-allemand ?

« — Il aurait déjà éclaté sans la résistance d'Alexandre III. »

— Croyez-vous que la mort de l'empereur Guillaume apportera un changement à la politique allemande ?

« — Non : elle ne fera qu'accentuer la politique suivie actuellement par l'Allemagne. Les relations avec la Russie et la France seront peut-être plus tendues, mais la guerre n'éclatera pas, je vous le répète, tant que la France saura se garer des amabilités allemandes.

» Mais sachez bien que la première concession que M. de Bismarck aura l'air de vous faire sera pour votre pays le signal d'une guerre à brève échéance. »

LA RÉGENCE BULGARE

Le bruit a couru, mardi, aux Chambres qu'un petit corps d'armée russe de 40,000

hommes était entré en Bulgarie. Aucune dépêche n'est encore venue confirmer cette rumeur qui avait provoqué une attention non exempte d'inquiétude. Inquiétude assez légitime d'ailleurs.

Il semble qu'en effet le gouvernement de la régence bulgare, nous ne savons sous quelle influence, veuille accumuler défis sur défis à la Russie. Après les jugements très sommaires suivis immédiatement d'exécutions capitales des insurgés de Rouschouk, le gouvernement de la régence fait annoncer très bruyamment à la fois et la mobilisation de ses réserves et la convocation du grand Sobranié. La régence déclare en outre à l'avance, et non moins bruyamment, qu'elle demandera à l'Assemblée nationale carte blanche pour pouvoir rejeter définitivement toute influence russe et mettre fin à la fausse situation dans laquelle, dit-elle, les régents se trouvent vis-à-vis de l'Europe. Ces régents semblent avoir pour but de pousser les choses aux extrêmes. Tous les gens soupçonnés d'être partisans de la Russie sont traqués et poursuivis. Ceux qui se réclament comme sujets russes n'en sont que plus vite expédiés.

Que va produire cette nouvelle attitude ? Provoquera-t-elle, comme le pensent certains journaux étrangers, une explosion générale contre la régence ?

Ou bien le gouvernement russe, de quelque patience qu'il se soit armé, ne sera-t-il pas entraîné à occuper à main armée la Bulgarie par le mouvement d'opinion qui se développe à Petersbourg en faveur des victimes de l'insurrection et peut-être aussi par pression occulte de l'élément allemand qui a son influence en Russie et ne serait peut-être pas fâché d'occuper assez cet empire en Orient pour l'empêcher de trop se mêler des affaires d'Occident ?

Et dans ce cas l'Autriche-Hongrie ne serait-elle pas presque inévitablement amenée à protester également à main armée ? Voici déjà qu'on a annoncé que la régence avait donné à dix officiers autrichiens la haute direction de l'armée bulgare.

On se trouve donc en présence de ces deux hypothèses et malheureusement la dernière semble la plus vraisemblable.

L'émotion qu'avait soulevée mardi, sinon parmi nos gouvernants trop occupés de leurs portefeuilles pour songer à autre chose, du moins dans les centres politiques, l'annonce prématurée d'une entrée des troupes russes en Bulgarie est donc de tous points légitime. L'occupation, c'est le conflit et il y a trop de poudres amassées en Orient comme en Occident pour qu'on n'ait pas tout à redouter de l'effet d'une seule étincelle.

ÉDOUARD GRIMBLOT.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Dans les couloirs de la Chambre, les conversations roulent sur la situation ministérielle qui paraît de plus en plus débile. On commente avec animation les articles de la presse opportuniste qui ouvre, d'un commun accord, une campagne anti-ministérielle. Les conclusions du premier-Paris de la *République française* méritent surtout l'attention. Si le ministère était un gouvernement, dit en résumé le moniteur de l'opportunisme, verrions-nous un ministre des finances qui peut impunément ne pas défendre son personnel ; un ministre de la guerre qui peut impunément faire attaquer ses collègues ; un ministre des affaires étrangères qui se prononce contre le Concordat que soutient le président du conseil et blâme la politique coloniale ; un ministre du commerce qu'on présente comme l'ennemi naturel du ministre de l'agriculture.

Il faut avouer que les adversaires de M. Goblet, en train de faire l'essai « du gouvernement par abandon », n'ont pas tout à fait tort dans leurs récriminations.

\*\*

La Chambre a voté un crédit d'un million pour venir en aide aux victimes des tremblements de terre et un crédit de 50,000 francs pour les familles des victimes de la catastrophe de Chateaufort.

11 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Les pêches de Montreuil

Par Francis TESSON

VI

Quelques jours plus tard, M. Renaud installait sa fille à Antibes, dans une villa coquette qui regardait la mer.

Le médecin avait recommandé l'air du Midi. Sans enlever tout espoir de guérison, il n'avait pas laissé ignorer que l'état de santé d'Amélie était fort grave.

Elle était atteinte, selon lui, d'une de ces maladies de langueur, si redoutables aux heures de l'adolescence, contre lesquelles la science se déclare désarmée et que la nature seule peut guérir.

— Des soins, des ménagements, des distractions, avait ordonné le docteur. Un déplacement immédiat surtout.

Agésilas Renaud avait, ponctuellement obéi aux ordres de la Faculté.

Le pauvre père espérait que le climat tempéré des bords de la Méditerranée, que les émanations balsamiques des orangers, des citronniers, des amandiers qui entouraient sa nouvelle demeure,

que la vue du ciel toujours bleu, des plantes toujours fleuries et du panorama changeant de la mer rendraient à sa fille un peu de santé.

Renaud n'était plus le bonhomme à demi-grotesque que nous avons vu à Montreuil, aux prises avec l'ex-ami Montcornet. L'amour paternel l'avait comme transformé.

Son procès commencé, sa maison indivise, ses espaliers délaissés, sa médaille d'honneur, son fidèle Rigobert, et Montcornet lui-même, qu'était-ce que tout cela ? Il s'en souciait bien, vraiment ! Est-ce que rien de tout cela existait ? Allons donc !

Il n'y avait au monde que sa fille ; sa fille malade, sa fille mourante qu'il disputait avec un courage opiniâtre aux étreintes de la mort.

Une mère n'aurait montré ni plus d'attention, ni plus de prévenance, ni plus de dévouement. Une mère n'eût pas prodigué plus de trésors de tendresse. Mais une mère eut certainement deviné ce que le bon Renaud ne soupçonnait même pas : la cause du mal qui minait son enfant.

Dieu a donné à nos mères une pénétration plus profonde, un sens plus intime et comme une double vue qui leur permettent de lire à travers notre enveloppe corporelle les secrets que nous croyons enfouis dans les arcanes de notre cœur.

Pauvre Amélie ! Elle ne connaissait que par ouï dire cette incarnation la plus suave de l'amour divin que l'on nomme une mère. La sienne était

morte, la laissant orpheline au berceau. De là son malheur.

Ah ! notre mère ! Comment lui résister quand elle nous prend, jeune fille, entre ses bras, quand elle nous berce doucement, comme on fait d'un enfant pour l'endormir, et quand, nous inclinant calmement sur son sein, elle dit tout bas, entre deux baisers, avec cette voix céleste qui vous remue comme celle de Dieu :

— Allons, petit cœur, ouvre-toi et parle sans crainte ; confie-moi tes doux projets. A qui pensons-nous comme cela tant que le jour dure ? A qui rêvons-nous ainsi tant que dure la nuit ?

Comment ne pas répondre ? Confuse et prise pour ainsi dire au trébuchet, la fillette rougit d'abord comme une cerise mûre ; puis deux larmes lentes et chaudes glissent le long de ses joues empourprées ; puis, enhardie par un nouveau baiser et par un encourageant sourire :

— A lui ! balbutie sa bouche frémissante.

— Tu l'aimes donc bien ?

— Si je l'aime, mère ! Tu me demandes si je l'aime, j'en meurs.

Il n'y a que le premier avoué qui coûte. A peine ces paroles prononcées, la langue se délie, le cœur se dégonfle ; on cause, on babille, on dit tout, et les beaux châteaux en Espagne qu'a bâtis l'imagination folle, et les beaux rêves d'or sitôt envolés qu'entrevus, et les luttes contre soi-

même, et les désespoirs soudains, et les obstacles qui heurtent la marche et barrent le chemin, et les révoltes de l'âme. Tout cela entrecoupé de sanglots, de larmes et de baisers. On pleure ; le mal s'en va avec les larmes.

Et quand la douce mère, toujours bonne, toujours indulgente, répond tout bas, à l'oreille :

— Tu l'épouseras, puisque tu l'aimes tant.

C'en est fait : le cœur bat, le sang bout. La santé revient au grand galop et la maladie prend honteusement la fuite. On est sauvée. Le lendemain, quand le médecin arrive pour la visite accoutumée, il triomphe et s'écrie :

— Votre enfant va mieux. Que vous disais-je, madame, la nature, le climat, le régime... La science ne se trompe jamais.

Ce qui ne se trompe jamais, docteur, c'est l'œil clairvoyant d'une mère.

Mais, hélas ! nous l'avons dit, Amélie n'avait plus de mère : voilà pourquoi le climat d'Antibes, en dépit des soins paternels, restait sans influence sur elle. Voilà pourquoi elle continuait de dépérir, comme un beau lys qu'un verre à piqué à la racine, et qui se penche faible et décoloré.

Renaud se désespérait. Il maudissait l'ignorance des médecins et l'impuissance de la science qui n'a pas encore trouvé de remèdes efficaces à tous les maux humains. Le jour, la nuit, en se promenant, en mangeant, en dormant, il s'avait qu'une

Rien de mieux justifié, certes, que ces crédits ; mais leur nécessité démontre combien est coupable le gouvernement républicain d'avoir gaspillé dans un but électoral des millions et des millions, épuisé nos ressources, rendu impossible tout équilibre budgétaire. A chaque instant peuvent surgir des besoins nouveaux, et les pouvoirs publics se trouvent alors dans l'obligation de mesurer parcimonieusement les secours tout en aggravant le déficit.

\*\*\*

#### LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE

Le ministère de l'agriculture vient de faire publier à l'Officiel le relevé des quantités de froment, grains et farines importées et exportées du premier août 1886 au 15 février 1887.

Le total des importations en grains pour cette période s'élève 5,096,093 quintaux. Le total des exportations ne dépasse pas 8,649 quintaux.

Le total des farines importées atteint 459,984 quintaux, tandis que celui des farines exportées arrive péniblement à 47,263 quintaux.

Si de ces chiffres nous déduisons les importations et les exportations jusqu'au 31 janvier dernier, nous obtenons le mouvement des transactions propre à la première quinzaine de février 1887.

Nous trouvons ainsi que du 1<sup>er</sup> au 15 février le total des grains importés est de 496,444 quintaux contre 729 quintaux exportés.

Tout commentaire affaiblirait l'éloquence de ces chiffres.

\*\*\*

#### CONDAMNATION D'UN ANCIEN DÉPUTÉ

Le tribunal correctionnel de Clamecy vient de condamner à trois mois de prison M. Auguste Vermont, ancien député radical de Seine-et-Oise, actuellement résident de France aux îles Gambier, pour tentative d'escroquerie commise sur un marchand de bois de Clamecy.

Son complice dans cette affaire, un sieur Landry, a été condamné à quinze mois de prison.

\*\*\*

#### PROFANATION D'UN CADAVRE

Quelques libres-penseurs, parmi eux le maire d'une commune voisine, ont enlevé violemment de l'église de Mareau-aux-Prés (Loiret), pendant la cérémonie funèbre, le cercueil d'un homme qu'ils voulaient enterrer civilement. Cet homme avait cependant demandé, avant de mourir, et reçu avec toute sa connaissance les derniers sacrements. Ce rapt de cadavre a été consommé malgré les protestations du prêtre, du maire de Mareau-aux-Prés, de tous les membres de la famille qui entouraient le cercueil. L'affaire a été portée devant le tribunal correctionnel d'Orléans, qui a prononcé contre les inculpés différentes peines variant de quinze jours de prison à cinquante francs d'amende.

Le sieur Durand, maire de Saint-Hilaire, a eu pour sa part dix jours de prison, Or,

ce fonctionnaire est toujours en fonction. M. le ministre de l'intérieur hésiterait-il par hasard à le révoquer ?

## ÉTRANGER

### LE VOTE DU SEPTENNAT

On télégraphie de Berlin, 9 mars :

- « Voici le vote du Reichstag :
- » Pour le septennat, 223.
- » Contre, 46.
- » Abstentions, 83. »

PORTUGAL. — La municipalité de la ville de Lisbonne a décidé que les trois jours qui suivront la délivrance de la princesse Amélie, duchesse de Bragança, seront considérés comme jours fériés. Il en sera de même pour le jour du baptême.

On organise à cette occasion des fêtes qui promettent de ne le céder en rien à celles si brillantes du mariage.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 mars.

Nos rentes conservent une ferme attitude. Le 3 0/0 cote 80.40 ; le 4 1/2 0/0 109.

Le mouvement de progression continue sur le Crédit Foncier. On est à 1,363. Les obligations foncières et communales à lots sont en grande fermeté. Maintenant que les capitaux un moment sollicités par les diverses valeurs ne trouvent plus à s'employer aussi aisément, il est certain qu'ils se reporteront sur les obligations du Foncier.

La hausse s'affirme davantage chaque jour sur la Société Générale que l'on traite à 466.

Les Polices A B de l'Assurance Financière avec leur revenu assuré de 5 0/0 sont très recherchées par les capitaux en quête d'un emploi soit temporaire soit définitif.

La Banque d'Escompte s'est élevée à 467.50. La reprise complète du cours de 500 ne fait plus de doute pour personne et tous les achats que l'on signale en ce moment sont faits en vue d'une reprise importante à courte échéance.

La Société de Dépôts et Comptes Courants est toujours bien tenue aux environs de 600.

L'action de Panama se traite couramment de 395 à 396.

Achats suivis en actions et obligations de nos grandes Compagnies de chemins de fer.

### Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre a décidé que les engagés conditionnels, brigadiers, caporaux et sous-officiers, qui ont de bonnes notes de conduite, pourront obtenir un congé du 5 au 14 avril prochain.

Les militaires israélites qui se trouvent dans les mêmes conditions seront envoyés en congé du 8 au 16 avril. Ceux de ces soldats qui tiennent garnison en Algérie auront en outre trois jours pour aller et retour.

Par décision du 28 février, le ministre de la guerre a rétabli pour les troupes du génie le port de l'épaulette écarlate.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

SAUMUR.

On annonce qu'un groupe d'enfants du centre de la ville se proposent de se travestir le dimanche 20 mars et de parcourir les rues et places en quête au profit des pauvres du Bureau de bienfaisance.

Les plus âgés ont de 14 à 15 ans et les plus jeunes de 5 à 6 ans. Ces enfants se sont déjà réunis en un bal privé à l'époque du carnaval, et on dit le plus grand bien de la fraîcheur et de la bonne grâce des costumes.

Plusieurs négociants du quartier mettent leurs camions à leur disposition pour cette promenade. Ils seront peints et décorés pour la circonstance.

Tout fait espérer que la recette sera fructueuse pour les pauvres.

### ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Les essais d'éclairage électrique qui se font à Saumur depuis le 4<sup>er</sup> janvier dernier cesseront le 15 mars courant.

Les personnes que ce mode d'éclairage peut intéresser ont donc encore quelques jours pour suivre les expériences.

### LIVRES CLASSIQUES

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux préfets une circulaire relative à la vente, par les instituteurs, des livres et fournitures scolaires. Dans les localités où se trouvera un libraire patenté, les instituteurs et les institutrices n'auront pas le droit de vente. Ailleurs, ils pourront l'exercer, mais seulement d'après des tarifs affichés avec le visa de l'inspecteur primaire. L'interdiction ne concerne, naturellement, que le personnel de l'enseignement public.

Nous avons reçu ce matin la lettre suivante :

« Château-Noir, mardi 8 mars.

» Monsieur le Rédacteur,

» J'ai lu dans l'Echo Saumurois du 6 mars un article très flatteur pour notre très modeste équipage. Je vous prie d'en remercier pour nous votre abonné, dont la bonne foi a dû certainement être surprise.

» L'équipage de M. le baron F. de Rochebouët ne chasse pas en Chandelaie, mais bien avec nous à Monnoie, et si nous avons été assez heureux dans nos débuts, nous devons ces succès uniquement à son concours.

» C'est après nous être entendus avec le marquis de Maillé, qui cette année ne devait pas chasser en Anjou, que nous avons monté notre équipage. Nous espérons bien que l'absence de M. de Maillé ne sera que momentanée et qu'il reprendra l'année prochaine dans nos forêts ses laisser-courre auxquels ses amis seront toujours heureux d'assister.

» Je compte sur vous, Monsieur le Rédacteur, pour vouloir bien insérer cette

rectification dans un de vos prochains numéros.

» Veuillez agréer à l'avance, Monsieur, mes remerciements et l'expression de mes sentiments très distingués.

» EMILE PROUST. »

AUBIGNE-BRIAND. — On lit dans le Bulletin de l'enseignement libre :

« Une école libre de filles vient d'être fondée à Aubigné-Briand. Le maire de la commune a cherché à entraver cette création ; mais son opposition, reconnue dénuée de tout fondement, a été rejetée, après enquête, par le conseil départemental.

» Cette école sera confiée aux religieuses de la congrégation de la Pommeraye.

» Cette utile fondation est due à la famille Merlet, qui nous pardonnera l'indiscrétion de la nommer ; c'est pour nous un devoir de consigner les bienfaits. Nous saisissons aussi avec empressement l'occasion de remercier notre ancien préfet, M. Merlet, qui est maintenant notre député, du concours précieux qu'il donne à l'œuvre des écoles chrétiennes, ainsi que de la lutte qu'il soutient à la Chambre pour la défense de nos droits et la protection de nos intérêts. »

BRAIN-SUR-ALLONNES. — C'est le 4 mars qu'un incendie s'est déclaré chez M. Etienne Soyer, cultivateur à Brain-sur-Allonnes. Le feu a pris dans un bâtiment comprenant une écurie, une boulangerie, etc., et mesurant 23 mètres de long sur 7 de large. Presque toute la construction a été détruite. Les pertes, qui s'élèvent à 3,400 fr., sont couvertes par une assurance.

### VILLE D'ANGERS

#### Quatrième fête de la Mi-Carême

Dimanche 20 mars

#### GRANDE FÊTE CARNAVALESQUE

##### Programme.

Une heure. — Départ du Champ-de-Mars.

Deux heures. — Arrivée quai National et défilé devant le jury.

Trois heures. — Arrivée au Champ-de-Mars.

Quatre heures. — Défilé devant le jury pour recevoir les récompenses.

Six heures et demie. — Grande représentation au Grand-Théâtre.

Sept heures et demie. — Représentation au Cirque-National.

Huit heures et demie. — Retraite aux flambeaux avec le concours de la musique du 435<sup>e</sup> et des cuirassiers.

Dix heures. — Bal paré et masqué au Grand-Théâtre.

A une heure (au Cirque). — Grand concert populaire carnavalesque.

Prix accordés aux voitures les mieux décorées, aux musiques les mieux organisées, aux groupes, aux cavaliers et aux piétons les mieux réussis :

Un premier prix de 400 fr. — Deux

préoccupation unique : trouver quelque spécifique inconnu qui soulageât son enfant.

Il se parlait souvent tout haut, en errant seul sur la grève, comme une âme en peine.

On l'entendait dire tout à coup :

— Que peut-elle avoir ?

Mais il ne lui vint pas à l'idée qu'un amour contrarié et contrarié par sa faute, à lui, pouvait être la cause de ce mal contre lequel il luttait impuissant.

Amélie, de son côté, n'avait pas soufflé mot de Julien, depuis la défense que son père lui en avait faite, avant leur départ de Montreuil.

L'âme des vierges a de délicates pudeurs. Il lui eût semblé commettre une profanation, presque un sacrilège, en confiant à un homme, cet homme fut-il son père, l'aveu de son amour. A une mère, à la bonne heure, on peut tout dire.

Amélie se taisait et ce silence la tuait.

Quand le temps était beau, on transportait la malade sous un berceau d'orangers dont la vigoureuse végétation contrastait cruellement avec la débilité de la jeune fille. De là elle plongeait sur un ravissant paysage de maisons de plaisance et de jardins fleuris et ensoleillés ; au-dessous, elle pouvait admirer la mer dont les flots bleus s'étendaient devant elle, à l'infini. Mais à peine avait-elle encore la force d'admirer quelque chose.

Son père s'asseyait près d'elle. Il pressait ses

mains moites de fièvre et demeurait des heures entières, silencieux, à la regarder, tandis qu'elle se laissait aller à une rêverie amère.

En vérité, c'est une épouvantable torture que de voir ainsi un être aimé, la chair de votre chair, l'âme de votre âme, s'éteindre de jour en jour, peu à peu, comme une lampe qui manquerait d'huile, de suivre pas à pas la marche du mal et de savoir que ni soins ni remèdes n'y peuvent rien.

Le pauvre père, quand il avait longuement rassasié sa douleur de la vue de sa fille, dont le visage amaigri accusait les progrès de la maladie, le pauvre père semblait s'éveiller tout à coup, et lui demandait d'une voix étranglée par l'angoisse :

— Que te manque-t-il, mon enfant ?

— Rien, répondait-elle tristement.

Et son regard, baissé d'une vapeur humide, se replongeait de nouveau dans l'immensité du ciel bleu.

— Désires-tu quelque chose, chérie ? reprenait le père désolé.

Elle le regardait étonnée et comme hésitant à répondre ; puis elle hochait la tête et souriant du sourire des désespérés qui n'attendent plus de bonheur en ce monde :

— Rien, murmurait-elle.

— Mon Dieu, soupirait le pauvre père : un miracle pour sauver mon enfant !

Une nuit que l'inquiétude et l'insomnie l'avaient chassé de sa chambre, il s'approcha du lit d'Amélie. Le temps était à l'orage, la malade se ressentait douloureusement de l'état de l'atmosphère. La fièvre la brûlait ; elle avait le délire. Machinalement, il lui tâta le pouls. Elle parlait haut, rapidement, brièvement, à mots saccadés : le nom de Montcornet sortit à plusieurs reprises de sa bouche haletante.

Renaud intrigué prêta l'oreille. Il n'entendit d'abord que des lambeaux de phrases incohérentes. Puis bientôt ces mots le frappèrent :

— Julien, disait-elle, mon amour, ma vie, ne m'abandonne pas, Julien !

Renaud recula effaré, comme si un spectre se fût dressé devant lui.

— Je t'aime, continua la malade... On veut nous séparer ; mais je serai à toi... ou à la tombe.

Ces paroles, qu'elle lançait au hasard de son délire, éclairèrent soudain l'esprit de Renaud comme l'éclair qui frappa Paul sur le chemin de Dames. Il comprit alors de quoi sa fille était malade : c'était d'amour qu'elle mourait.

— Ah ! s'écria-t-il en se tordant les bras de désespoir, malheureux que je suis ; en la séparant brusquement de Julien, j'ai tué mon enfant !

Il passa la nuit au chevet d'Amélie : la découverte qu'il venait de faire lui ouvrait des horizons nouveaux. Il réfléchit longuement à la conduite

qu'il devait tenir. Connaître la cause du mal, n'est-ce pas l'avoir guéri à moitié ? Le lendemain, sa résolution était prise.

— Mon enfant, dit-il à Amélie, je vais te quitter pour quelques jours.

Et comme elle le regardait pour l'interroger :

— Une affaire imprévue m'appelle à Paris, dit-il. (A suivre.)

N° 3

## UN SINGULIER PAIEMENT

Sa contrariété devint plus vive lorsqu'il vit le bonhomme, qui l'aperçut tout de suite malgré le faible éclairage et sa mauvaise vue, venir, en traînant moins la jambe, directement à lui.

Du reste, il l'aborda d'un air cordial et sans paraître songer à la créance.

— A la bonne heure, tu te portes toujours bien, toi, mon cher Gégant, dit le gouteux.

— Eh ! oui, mon cher Lordin, pas trop mal. Ni toi non plus, puisque tu reviens ici.

— Euh ! les douleurs laissent quelquefois du répit, et l'on en profite pour sortir de son trou, où ce n'est pas gai d'être tout seul.

En disant cela, Lordin s'était assis à côté de son



Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DUGRIP, MAXIMILIEN.

Les créanciers de la faillite du sieur Dugrip, marchand tailleur à Saumur, qui n'ont pas encore fait vérifier ni affirmer leurs créances, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, le mercredi 16 mars 1887, à 10 heures du matin, pour la clôture du procès-verbal des vérifications, après quoi les délais déterminés par les articles 492 et 497 du Code de commerce seront expirés. (166) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI-ERNEST ARDOUIN, avoué, demeurant à Bressuire, rue Duguesclin, 27.

Le SAMEDI 26 mars 1887, heure de midi, il sera procédé, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Bressuire et devant M. ALLONNEAU, juge du siège, à l'adjudication publique et aux enchères des biens dépendant de la faillite du sieur Jacques RENAULT, ancien éleveur de sangsues, demeurant à Brie, lesquels consistent dans : I. La Propriété des Loges, située commune de Saint-Jouin-les-Marnes, d'une contenance de treize hectares vingt-trois ares trente-cinq centiares. Sur la mise à prix de... 15,236 fr.

II. LA PROPRIÉTÉ DE BRIE, située en cette commune, d'une contenance de dix-neuf hectares quarante-six ares quarante-cinq centiares. Sur la mise à prix de... 39,211 fr. S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> ARDOUIN, avoué à Bressuire, poursuivant l'adjudication.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

BON MOBILIER

A Vendre aux enchères

DIMANCHE 13 MARS 1887, à 1 heure précise, et jours suivants, au domicile de M<sup>me</sup> veuve VERSMÉ, au Pont-Foucharde, commune de Bagnoux.

Literie, meubles, linge, garde-robe, vin, argenterie et quantité de bons objets. Au comptant et 10 0/0 en sus.

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

Vente Mobilière

Au Pont-Poucharde (Bagnoux), Au domicile de M<sup>me</sup> veuve ROUSSLET, décédée, Le dimanche 20 mars 1887, à midi, Par le ministère dudit M<sup>e</sup> PINAULT.

On vendra :

Un salon, salle à manger, pendules, tableaux, glaces, piano, lits, linges, fauteuils, meubles divers, vaisselle, batterie de cuisine ; 400 volumes (Molière, La Fontaine, Boileau, M<sup>me</sup> de Staël, M<sup>me</sup> de Sévigné, etc.) ; Voiture à 4 roues, harnais, selle de dame, etc., etc. On paiera comptant, plus 10 0/0 en sus pour frais. (156)

A CÉDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame, Près la Poste. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, MAISON Occupée par la Conservation des Hypothèques, 10, rue Cendrière,

Composée de : cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon ; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier ; Remise et écurie à deux chevaux. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, 12, rue Cendrière. (159)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887

En totalité ou par parties ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS Située rue de la Tonnelle. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888, GRANDE MAISON Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange. S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presles. (50)

A VENDRE

TRES GROS Échalas en Châtaignier En bois de vingt ans.

Les 5 pieds..... 65 fr. le mille. Les 4 pieds et demi. 55 fr. le mille. Petits échalas à des prix très réduits. Treillages pour clôtures. S'adresser chez M. JEUNETTE, 44, quai de Limoges, Saumur. (124)

AVIS

AUX Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement : Selmes, Bièmes, Javards, Crevasses, Crapauds, EMPLOYEZ l'Onguent Souverain de A. PAJOT Seule Maison de vente, L. BONNEAU Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9, SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais ; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage ; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

UN MÉNAGE, cocher et cuisinière, demande une place pour la Saint-Jean. S'adresser au bureau du journal.

Presque pour rien !

Nous envoyons à tout le monde, aussi longtemps que le stock n'est pas épuisé, un magnifique service de table en argent imité, d'une blancheur inaltérable et inusable au prix de 25 fr., franco dans toute la France.

6 couteaux avec excellentes lames en acier. 12 (6 cuillers et 6 fourchettes). 24 (12 cuillers à café et 12 cuillers à moka). 12 (6 cuillers magnifiques et 6 cuillers à œufs). 6 (porte-couteaux). 2 (1 louche et 1 cuillère à lait). 2 (1 sucrier et 1 théière). 2 candélabres de salon d'un bel effet.

66 pièces. — Cas 66 pièces, dont la valeur était de 100 fr. précédemment, pour seulement 20 fr. — Si la marchandise ne convenait pas, l'argent serait retourné de suite ; toute commande peut donc être faite en confiance. — Poudre à nettoyer, 25 cent. le paquet ; envoi contre remboursement ou au comptant. Adresser les commandes à la

Maison universelle d'exportation de S. Klekner à Vienne, Hernalis 98.

L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois..... 7 fr.

Un an..... 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

Advertisement for DENTS by Léon A. Fresco, Chirurgien-Dentiste, 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR. Includes text: SANS PALAIS NI CROCHETS, Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 MARS 1887.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture précéde, Dernier cours, and Valeurs au comptant. Lists various financial instruments and their market values.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table showing train schedules for the Ligne de l'État, listing stations like Saumur, Montreuil, Thouars, Loudun, Poitiers, Saumur, Montreuil, Doué, Saumur, Vernantes, Château-du-Loir.

LIGNE D'ORLÉANS

Table showing train schedules for the Ligne d'Orléans, listing stations like Saumur (Orléans), Angers, Saumur (Orléans), Tours, Saumur (Orléans), Tours.

COFFRE-FORT

MAISON HAFNER AÎNÉ

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire.

PAUL GODET

IMPRIMER, SAUMUR.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur.